

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 FEVRIER 2017 - 19H30

Présents : M.Mme MANUBY Didier, MEGE Isabelle, ANTUNES Fernand, COURTADON Héléne, MAZERON Laurent, LOBJOIS Corine, CHAPTARD Michel, GARRACHON Annie, MEUNIER Thierry, FERREIRA Raquel, DE JESUS José, EMPSON Valérie, LONCHAMBON Jacqueline, ALVES Laurence.

Absents : MM. BARBARIN Jérôme (procuration à M. Manuby), Mme BOUCETTA Mounia, ROSSIGNOL Alexis (procuration à Mme Ferreira), ESTIER Pascal, BERTHIER Yannick.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Pratique des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal. Mme Isabelle MEGE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

M. Le Maire rappelle l'ordre du jour de la présente séance :

- TRAVAUX
- AFFAIRES FONCIERES
- AFFAIRES FINANCIERES
- INTERCOMMUNALITE
- QUESTIONS DIVERSES

Public : 2 personnes.

Le compte-rendu de la réunion du 31 janvier 2017 lu par Mme Isabelle Mège est approuvé avec 14 voix pour et 2 abstentions : Mmes Jacqueline Lonchambon et Laurence Alves ne participent pas au vote.

TRAVAUX :

Stade : La signature des marchés avec les entreprises retenues doit intervenir le mercredi 1^{er} mars 2017. Les travaux débuteront par la salle annexe du club de rugby fin mars et se dérouleront jusqu'à juillet 2017. Concernant la salle sous les vestiaires, le chantier démarrera en juillet jusqu'à novembre 2017.

Foyer rural : Le carrelage au sol du sas d'entrée a été posé par les services techniques. La pose de papier peint et de peinture apportera un rafraîchissement de l'entrée du Foyer rural et se fera ultérieurement. Des infiltrations d'eau seront également reprises.

La pose des blocs-portes et barillets a été réalisée par l'entreprise Tournobois. Au 1^{er} et 2^{ème} étage, les locaux ont été répartis entre l'association Foyer Rural, l'Amicale Laïque et le Comité des Fêtes. Des bandes podotactiles ont été installées par les services techniques. La commission de sécurité imposait également la modification des rampes existantes. Un devis a été demandé à une entreprise.

AFFAIRES FONCIERES :

DIA : Le Conseil municipal décide de ne pas user du droit de préemption urbain avec 14 voix pour et 2 abstentions : Mmes Jacqueline Lonchambon et Laurence Alves ne participent pas au vote, pour les propriétés suivantes :

- AK 318 – 319 (issues de AK 137) d'une superficie totale de 2 027 m² vendues par M. François Batisse au profit de Maisons ETIX PROMOTIONS pour 13 881 €.
- AT 637-138-141-62-63-78-45-94 d'une superficie de 4 944 m² avec habitation vendues par M. Dominique Fournier au profit de M. David Vial pour 41 000 €.

Lotissement Les Frênes : Une promesse de vente a été signée pour le lot n° 5 avec M. Kaspar et Mme Pauby.

AFFAIRES FINANCIERES

Dotation de soutien à l'investissement (DSIL) 2017 :

Le Conseil Municipal décide avec 14 voix pour et 2 abstentions : Mmes Jacqueline Lonchambon et Laurence Alves ne participent pas au vote, de solliciter une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2017, pour les travaux de mise en accessibilité de la Mairie, la Maison des Jeunes et le cimetière du bourg, pour un montant total de travaux de 31 200 € HT.

Adhésion au groupement de commandes d'achat d'électricité du SIEG :

Le Conseil Municipal, avec 14 voix pour et 2 abstentions : Mmes Jacqueline Lonchambon et Laurence Alves ne participent pas au vote, décide de renouveler l'adhésion de la Commune au groupement de commande d'électricité créé par le Syndicat Intercommunal d'Electrification et Gaz du Puy-de-Dôme pour la période 2018 à 2021, concernant les contrats de fourniture d'électricité dont la puissance est supérieure à 36 kVA .

Tarif du colombarium : Le tarif de la case de colombarium est fixé à 300 € pour une durée de 50 ans à compter du 1^{er} mars 2017.

INTERCOMMUNALITE :

Transfert de la compétence « en matière de PLU, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale » à la Communauté de communes :

Le Conseil Municipal, avec 14 voix pour et 2 abstentions : Mmes Jacqueline Lonchambon et Laurence Alves ne participent pas au vote, décide de s'opposer au transfert à la communauté de communes Combraille Sioule et Morge, de la compétence en matière de PLU, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale.

Réunion avec les propriétaires fonciers riverains face aux installations IV 30 et UKAD :

Une réunion est prévue le 06 mars 2017 afin d'envisager les possibilités de réservation foncière pour l'installation d'activités industrielles.

Budget de la communauté de communes : Une réunion pour le débat d'orientations budgétaires est prévue le 30 mars 2017.

Installation d'une usine sur la Zone artisanale de Queuille : Des négociations sont en cours avec la Communauté de Communes.

QUESTIONS DIVERSES :

Cérémonies du 19 mars : Elles auront lieu le dimanche matin 19 mars.

Maison Perol : Le bâtiment a été pratiquement vidé de son contenu. Il reste une ou deux machines agricoles appartenant au Comité des Fêtes et à un propriétaire de Comps. L'association La Ressourcerie s'est chargée d'enlever les meubles récupérables.

Installation véhicule Assurances Groupama : L'assureur se propose de s'installer sur la commune une demi-journée par semaine le jour du marché pour faire de l'information à d'éventuels clients.

Déploiement de la fibre optique : L'entreprise CIRCET fait actuellement des repérages sur la commune pour la pose dès 2018 d'installations pour la fibre optique.

Subventions sapeurs-pompiers : Suite à la réunion avec le chef de la compagnie des sapeurs-pompiers concernant une subvention qui n'est plus versé depuis 2012 pour le règlement de leurs assurances. M. le Maire prendra contact avec les communes de St-Georges-de-Mons et Chapdes-Beaufort pour uniformiser les subventions.

Installation de l'entreprise Chimirec : Cette entreprise familiale française implantée sur 35 sites en France fait de la récupération et du traitement d'huiles, cartouches, toner, plastiques divers, etc...Le siège est à Mende en Lozère, Chimirec cherche un terrain d'environ 3 ha pour s'installer. L'offre des terrains restants sur la Zone de la Plaine des Champs située sur notre commune étant insuffisante, la recherche s'étend à la Zone de Queuille.

Aciéries Aubert et Duval : Le projet « Lama » a été présenté à M. le Maire et consiste à la réfection totale du service Laminoir, ce projet dotera le laminoir devenu vétuste d'un équipement performant de nouvelle génération.

Sictom de Pontaumur/Pontgibaud : Une réunion est prévue le 1^{er} mars 2017 avec le Sictom pour examiner les problèmes de propreté aux « points propres » de la déchetterie.

Comptage de véhicules : La Direction des routes du Conseil Départemental a effectué un comptage des véhicules circulant sur les routes accédant aux Aciéries Aubert et Duval, pour un résultat de 2 500 véhicules par jour, dont de nombreux poids lourds. Une réflexion sera engagée sur le classement des routes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

M. le Maire s'adresse au public : Pas de questions, mais des remerciements de la présidente de l'amicale laïque Mme Chiron pour le travail effectué par les services techniques pour la compétition de karaté qui s'est déroulée sur notre commune au gymnase vers le collège.